

**MOUVEMENT PATRIOTIQUE
POUR LA SAUVEGARDE ET
LA RESTAURATION (MPSR)**
.....

BURKINA FASO
.....
Unité – Progrès – Justice
.....

COMMUNIQUE N° 12

Le Président du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR), Président du Faso, Chef de l'Etat, invite les membres du dernier Gouvernement formé par le décret N° 2021-1297/PRES/PM du 10 décembre 2021 à :

- premièrement, libérer les résidences ministérielles ;
- deuxièmement, réintégrer les véhicules mis à leur disposition au Parc automobile de l'Etat ;
- troisièmement, réintégrer tout autre équipement ou matériel mis à leur disposition dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Il leur indique qu'ils disposent d'un délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date du premier communiqué pour s'en acquitter.

Ouagadougou, le 08 février 2022

- Pour diffusion à la radio nationale :
Le 08/02/2022 à 13h et 20h
- Pour diffusion à la télévision nationale :
Le 08/02/2022 à 13h et 20h
- Pour insertion dans le quotidien Sidwaya :
Le 09/02/2022



Lieutenant-Colonel Paul-Henri Sandaogo DAMIBA